

Mercredi 2 décembre 2015

Monsieur le Président du SMIDDEV,

Nous n'avons reçu aucune réponse à notre lettre du 9 novembre et ses pièces jointes reflétant l'énorme différence entre vos déclarations publiques et la situation actuelle du tri et du traitement des déchets dans l'Est-Var.

Elle vous rappelait, en particulier, votre nouvelle orientation en la matière, annoncée lors de la réunion publique du 17 octobre et précisait « nous vous serions obligés de nous faire connaître quelles dispositions concrètes vous avez prévues pour l'accueil, pendant la période de surélévation des sites 2 et 3 de l'ISDND de Bagnols, des quantités très limitées, de seuls déchets ultimes définis par la nouvelle réglementation, et sans nuisances, en particulier olfactives, comme vous dites le souhaiter, alors que la photo ci-jointe qui n'est qu'un exemple parmi plusieurs autres dans la plupart des communes (y compris les plus importantes) de la circonscription, illustrent qu'elles elles n'effectuent que pas ou peu de tri sélectif et que vous ne disposerez pas des moyens mécaniques prévus pour le futur site 4 »

Faute d'une réponse rapide à cette interrogation qui nous est opposée par la population, nous ne pourrions que considérer vos déclarations comme non fondées, ayant trompé même le Maire de Bagnols en forêt votre partenaire, et sans doute également les Autorités préfectorales instruisant le dossier de la future autorisation correspondante, auquel nous serons associés en notre qualité de membre de la CSS.

Dans l'attente, croyez en notre considération.

William Dumont / Président de l'Association Bagnolaise d'Information – ABI, Agréée pour la Protection de l'Environnement du Var